

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 42 (1897)
Heft: 11

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» Le Polonais possède des qualités précieuses pour le service de guerre. Il est docile, obéissant, facile à conduire et toujours très dévoué à l'officier. Mais il faut plus de temps pour l'accoutumer aux exigences militaires et particulièrement pour lui donner des habitudes d'ordre, de propreté et d'exactitude.

» Le Slave du sud diffère du Slave du nord, particulièrement du Tchèque. Il n'est pas inférieur à ce dernier en intelligence; il est fin, bon, mais assez négligent et indolent, et l'officier doit être continuellement attentif pour le maintenir dans la règle de la discipline.»

BIBLIOGRAPHIE

Etudes sur le rôle des places fortes dans la défense des Etats, par le capitaine Millard, du corps du génie belge, adjoint d'état-major. Liège, Charles Desœr, imprimeur, 1897. Une brochure gr. in-8 de 146 pages.

Nous présentons nos regrets à qui de droit pour le retard qu'a subi le compte rendu de cet intéressant écrit, depuis trop longtemps entre nos mains. Mais il fallait le lire avec l'attention que commandait son seul titre. Il fallait suivre ses touffues démonstrations spéciales, appuyées d'exemples historiques nombreux, remontant jusqu'aux sièges de Jules-César dans les Gaules ; il fallait aussi revoir les brochures A. G., qui font les frais de sa spirituelle controverse — car c'est tout une controverse que nous avons ici, et ce n'est guère autre chose — ; il fallait enfin confronter maintes assertions et citations pour plus de certitude d'impartialité ; tout cela constituait une tâche qui n'était ni simple ni courte. Le long regard jeté en arrière jusqu'à la chute d'Alesia, certes aussi intéressant qu'instructif, prend du temps, exige des vérifications, amène parfois des hésitations avant de bien saisir telle ou telle conclusion donnée par tel ou tel événement, tandis que des conclusions inverses découlent d'événements analogues.

Bref ! l'analyse de cette brochure et de celles qu'elle rétorque n'est pas une œuvre de rapide haleine ; c'est là notre excuse.

Confessons aussi qu'en dépit d'efforts consciencieux pour nous rendre bien compte des convictions de MM. les auteurs sur des points capitaux, nous n'osons nous flatter d'y avoir réussi. De part et d'autre les arguments de pure polémique empiètent trop sur les exposés scientifiques ; on se trouve en face de maintes assertions, censées absolues, mais bientôt suivies de réticences qui les détruisent, ou de prétendus axiomes qu'étoffent de surabondantes exceptions.

De sorte qu'en résumé les deux parties aux prises, et qu'on pourrait croire, à certaines exubérances de style, en lutte acharnée, ne sont pas

loin d'être d'accord ; elles le seraient parfaitement si elles avaient pris le soin préalable de s'entendre sur la valeur précise de quelques appellations plus ou moins techniques, ou jugées telles, dont le vague, au sens du jour, ne peut qu'engendrer des malentendus. Qu'est-ce, par exemple, qu'un « camp retranché » en regard d'une « place forte » ou d'une « forteresse » ? Toutes les anciennes « places fortes » sont devenues « camps retranchés » par l'adjonction d'ouvrages extérieurs utilisant les nouvelles portées d'artillerie. Quelques-uns, il est vrai, n'ont pas de camp ni de troupes campées, mais pourraient en avoir, et ne s'appellent pas moins des « camps retranchés ». Qu'entend-on encore par les termes « pivot stratégique » ? « pivot d'opérations », « pivot de manœuvres », « point d'appui » ? Ne se confondent-ils pas souvent avec ceux de « centres d'opérations » ou de « bases d'opérations » soit principales soit secondaires, soit centrales, soit de frontière, soit de défense, soit d'observation, soit d'offensive ? Et ceux de « position fortifiée » ou « région fortifiée » que peuvent-ils valoir en plus ou en moins des précédents ?

Fixer une bonne fois le sens précis de ces expressions usuelles serait rendre un service signalé au langage militaire ainsi qu'aux auteurs et aux lecteurs des diverses nationalités européennes.

Dans le cas particulier de la riposte des *Etudes* sus-mentionnées aux écrits A. G., le service rendu serait d'application immédiate et eût évité maintes insinuations ou suspicitions désobligeantes.

En effet les divergences les plus marquantes entre les deux ordres de brochures françaises et belge paraissent résider moins dans les opinions réelles qu'elles renferment que dans les opinions exagérées ou trop généralisées que chacune des parties attribue à l'autre, par besoin de plaidoirie, et que chacune d'elles décline à son tour par le même motif, sans dédaigner les représailles.

Le débat est d'ailleurs assez bien esquisssé par les trois premières pages de la brochure belge. Citons-les.

C'est d'abord une lettre-préface de l'éminent général du génie belge Brialmont :

Bruxelles, le 10 février 1896.

« Mon cher Capitaine, — Je vous remercie de la bonté que vous avez
 » eue de m'adresser un exemplaire de vos *Etudes sur le rôle des places*
 » *fortes*. C'est un travail consciencieux, dans lequel vous défendez avec
 » succès les vrais principes de la défense des Etats et assignez aux for-
 » teresses le rôle important qui leur revient.

» Votre réfutation, complète et victorieuse, du livre de M. A. G., est
 » fondée sur des faits et des arguments décisifs. J'espère qu'elle empê-
 » chera que les jeunes officiers, en quête d'idées nouvelles, n'emboîtent
 » le pas de ce critique anonyme qui a produit, dans le public, une assez
 » vive émotion en soutenant que les camps retranchés sont cause de la
 » perte des Etats. — Cordialement à vous. (S.) BRIALMONT. »

C'est ensuite un *Avant-propos*, où l'auteur entre en lice immédiate par les lignes suivantes :

« La brochure qui a pour titre : *la perte des Etats et les camps retranchés*¹, faisant suite à la brochure : *De la véritable utilité des places fortes*², commence ainsi :

Les hommes tirent parfois des événements auxquels ils assistent, de singuliers enseignements. La France, en 1870, n'avait que deux grandes places pouvant servir de camps retranchés, celle de Metz et celle de Paris. Chacun sait qu'elles n'ont servi qu'à engloutir deux armées.

Il est vrai qu'il est de mode de prétendre que les désastres de Metz et de Paris ne peuvent pas suffire pour faire juger le mérite des camps retranchés, et que les armées qui s'y sont laissé enfermer n'ont été perdues que par la trahison ou par l'incapacité de leurs chefs. Mais nous pensons qu'il n'y a pas d'appréciation plus erronée ni plus dangereuse pour l'avenir. Nous croyons que, dès que les armées veulent s'attacher aux grandes places et en faire des pivots stratégiques, celles-ci ne peuvent donner que ce que Metz a produit.

« Dans les pages qui suivent cet exorde, l'auteur des brochures précitées poursuit un double but ; il veut démontrer par un enchaînement de considérations :

» 1^o Que ce sont les camps retranchés de Metz et de Paris qui ont, avant tout, perdu l'armée française, en 1870, parce que des généraux s'étaient laissé imprégner « du venin des doctrines du général Brialmont ».

» 2^o Que les fortifications élevées en France, depuis 1870, loin d'être utiles sont dangereuses.

Nous pouvons, dit M. A. G., trouver encore les moyens de lutter avec avantage contre nos adversaires, mais à la condition expresse que les généraux qui seront appelés à commander nos armées soient bien décidés à diriger les opérations comme si ces malheureux ouvrages n'existaient pas. À cette condition, ils ne seront qu'inutiles ; autrement ils assureraient la perte de nos armées et par suite celle du pays.

L'abus qu'on a fait de la fortification s'explique par ce fait que ce sont les officiers du génie qui ont été chargés de déterminer notre nouveau système de défense. Or, si c'est à ces officiers que doit revenir exclusivement la tâche de construire des ouvrages de fortification, ils ne sont pas plus propres que les officiers d'autres armes à fixer les positions qu'il convient de fortifier. On peut même dire qu'ils en sont moins capables, à cause de la tendance qu'ils auront toujours à subordonner les considérations stratégiques au point de vue étroit de la fortification.

» Nous nous sommes proposé d'examiner à notre tour le rôle joué par les forteresses dans la mémorable campagne franco-allemande et de répondre aux arguments de M. A. G. »

On voit donc qu'en fait il s'agit, pour l'auteur des *Etudes*, essentiellement de justifier les officiers du génie, et plus particulièrement le général Brialmont, de divers griefs qui sont faits à leurs doctrines et à leurs œuvres, et l'on doit reconnaître que M. le capitaine Millard s'acquitte fort bien de

¹ Par A. G., ancien élève de l'Ecole polytechnique. Librairie Baudoin 1888.

la tâche qu'il s'est ainsi donnée. Avec un noble et infatigable zèle, il pourfend tous les griefs, dont bon nombre nous semblent, il est vrai, purement imaginaires.

Après l'avant-propos déjà cité, un chapitre est consacré à *quelques campagnes de Frédéric II*. Les camps retranchés de Pyrna et de Buntzelwitz, en 1756 et 1761 en fournissent les principaux traits.

Dans le chapitre suivant : *Quelques campagnes de Napoléon Ier*, il est question du succès procuré à Bonaparte par la redoute du Mont Legino défendant le col de Montenotte, puis des échecs qu'il éprouve devant la place de Mantoue ; du rôle de la place de Vérone ; de la campagne de 1800, fort de Bard et défense du camp retranché de Gênes par Masséna ; de la capitulation d'Ulm en 1805 ; des instructions données à Saint-Cyr en septembre 1805 pour l'établissement éventuel d'une place centrale à Pescara ; enfin des campagnes de 1813, 14 et 15, dont la capitulation de Paris, « qui n'a pas de fortifications ».

Vient ensuite un rapide coup d'œil sur le siège d'Alesia avec cette conclusion : « L'indépendance de la Gaule n'est pas tombée avec Alesia, mais avec Vercingétorix, prisonnier de César ! » A quoi A. G. put répliquer avantageusement que si le chef gaulois ne s'était pas réfugié dans cette place, il n'y eût pas été capturé.

Le *quadrilatère vénitien* est l'objet du chapitre suivant par son rôle dans les guerres de 1848 à 1866 ; l'auteur n'a pas de peine à montrer que ce rôle fut important en offensive et en défensive, et qu'il le reste encore, les conditions géographiques des places de la Vénétie ajoutant beaucoup à leur force intrinsèque, et il ajoute cette réflexion, à bien souligner :

« Mais c'est toujours dans le choix de l'emplacement que git la grande valeur, la véritable utilité des places. On ne construit de forteresses que là où elles peuvent rendre des services. »

Cette restriction parfaitement juste à l'engouement en l'honneur de places fortes quelconques qui semblait se produire plus haut, constitue, à la rigueur, un passé-expédient qui clôt le débat soulevé. La discussion ne porterait plus que sur le choix du dit emplacement et sur les conditions qui en découleraient, toutes choses sur lesquelles l'entente ne serait pas difficile.

Malheureusement le passé-expédient susmentionné renferme quelques mots de trop. « On ne construit de forteresses, dit-il, que là où elles peuvent rendre des services. » Hélas non ! On en hérite plus qu'on n'en construit, et, au lieu de les détruire, comme Napoléon l'ordonnait à Saint-Cyr en 1805 à l'égard des petites places de l'Italie méridionale pour n'en avoir qu'une, Pescara, on les rapetasse, on les étend, on les relie à d'autres du voisinage, qu'on dote aussi de leurs « compléments indispensables », et l'on a bientôt tout un réseau, tout un ensemble de réseaux hors de proportion avec les ressources militaires du pays. C'est cet abus, nous

paraît-il, que A. G. combat, tout en abusant lui-même de ses foudres quand il les dirige contre l'excellente place centrale de Paris.

Dans cinq autres chapitres relatifs à la *campagne de 1870* et traitant successivement des *premières opérations*, de la *Moselle* et du *camp retranché de Metz*, de l'*armée de Châlons et la place de Sedan*, du *camp retranché de Paris*, des *armées de secours*, de *considérations finales*, l'auteur montre que ce n'est pas Metz ni Paris qui ont perdu les armées de Trochu et de Bazaine, mais l'impéritie de leurs tristes commandants en chef. On peut regretter qu'il ne fasse pas suffisamment la distinction notable qui existe entre les deux capitulations, imitant trop en cela M. A. G. Si l'on peut discuter l'utilité, pour les Français de 1870, de la *place-frontière* de Metz héritée de l'Empire d'Allemagne et des Trois-Evêchés, on ne saurait contester celle de la *place-centrale* de Paris, dûment créée en 1840, tout en regrettant que cette grande capitale, base principale d'opérations pour la France, ne soit pas plus géographiquement centrale. On ne saurait non plus confondre l'ineptie coupable du défenseur de Metz avec celle du pauvre gouverneur Trochu, obligé de compter avec des circonstances politiques si difficiles. Les exemples historiques tirés des opérations autour de ces deux places n'ont que peu de valeur pratique, toutes deux ayant résisté aux attaques de vive force et n'étant tombées que par la famine, tandis qu'aux mains de généraux en chefs dignes de ce nom, sans même aller jusqu'à Napoléon ou à Masséna ou à Davoust, elles eussent procuré d'immenses succès à celui qui eût usé normalement du bénéfice des lignes intérieures contre les lignes extérieures des trop orgueilleux enveloppants.

Les chapitres subséquents de la brochure belge sur le *camp retranché de Plewna* dans la guerre russo-turque de 1877, sur le *rideau fortifié de la Lorraine*, et l'*offensive allemande contre la frontière française de l'Est et contre celle du Nord*, sur les rôles de *Metz et Strasbourg dans le cas d'une offensive française*; ceux de *Prague et Olmütz* en 1866 et à l'avenir, et les *considérations finales* n'apportent rien de nouveau, sinon d'intéressants récits mêlés à d'instructives remarques.

Nous nous permettrons toutefois de relever une assertion de la p. 137, qui nous paraît mal fondée : « Loin d'être désavantageuse, dit la brochure belge, la grande portée de l'artillerie moderne est favorable à la défense ». Non ; l'attaque ayant le champ libre, pourra toujours mieux, toutes choses égales d'ailleurs, s'assurer la *convergence des feux*, qui donne seule la supériorité, et cela soit sur le corps de place, soit sur un des forts à coupoles qu'on dit si avantageux à la défense.

Nous ne pousserons pas plus loin l'examen du débat, qui n'existe que dans des termes très discutables eux-mêmes soit d'une part soit de l'autre. À côté du passé-expédient cité plus haut, maints aveux s'y rencontrent, qui établissent que l'auteur des *Etudes* ne croit pas à la vertu

innée de toute fortification, bien qu'il se réjouisse visiblement, comme bon officier du génie qu'il est, de tout succès d'opérations obtenu à l'aide d'ouvrages de son arme.

D'autre part les trois brochures A. G.¹ renferment toutes, après leurs réquisitoires par trop sommaires contre Metz et Paris, surtout contre Paris, des atténuations qui pèsent autant et plus dans le sens opposé. « En somme, dit-il², nous avons eu pour but de montrer que des places » *bien situées* près d'une frontière... appuient, suivant les cas, la base d'o-» pérations pour les mouvements offensifs, la ligne de défense si l'on est » réduit à la défensive ; elles protègent les retraites et facilitent les re-» tours offensifs. En un mot, suivant l'expression de Jomini, elles favori-» sent les mouvements des armées en campagne. Mais il est hors de » doute qu'à moins d'être résolu à poser les armes après des débuts » malheureux, on doit avoir des places à l'intérieur aussi bien qu'à la » frontière. »

Et plus loin A. G. fait à la thèse des fortifications une concession bien plus grande quand il dit³ : « Nous venons donc de montrer comment les places peuvent favoriser les opérations des armées en campagne et gêner celles de l'ennemi, ce qui, selon Jomini, est leur principal rôle.

» Mais elles en ont encore un autre, qu'il n'est pas, croyons-nous, permis de négliger : c'est de protéger contre l'invasion les principaux centres de la richesse nationale. A ce point de vue, les capitales viennent en première ligne. Il est avantageux de les entourer de fortifications afin que leur sécurité ne dépende pas de l'issue d'une bataille, et parce que les grands centres de population ont presque toujours une valeur stratégique de premier ordre, indépendamment de cette population même.

« Cela tient à ce que les raisons qui ont amené cette agglomération, c'est-à-dire la facilité des communications ou la richesse du pays environnant, soit encore les mêmes qui conduiront sur le même point les armées envahissantes. Paris et Lyon sont dans ce cas. A notre avis, on doit les fortifier, parce que ce sont les deux premières villes de France. »

Si, après cela, l'opinion belge n'est pas satisfaite, c'est qu'elle est bien exigeante.

Au surplus le sujet au fond doit être examiné en dehors des luttes de polémique. Il a été traité en maître dans le *Précis de l'art de la guerre du général Jomini*, et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur désireux de vues éclairées et impartiales. Nous le renvoyons aussi et tout particulièrement au *chapitre final* de la dernière édition du dit *Traité* parue en 1894 à la librairie militaire Baudoin, à Paris.

L.

¹ La troisième brochure « Réplique au général Brialmont » a paru en 1889 à la librairie militaire L. Baudoin et Cie, à Paris.

² Page 21 de la brochure de 1886.

³ » 23 » 1886.